



GYMVAUD

CONDITIONS GENERALES

Camp d'athlétisme

Couvet
Du 2 au 5 avril 2024

Table des matières

1. Introduction	3
2. Participants	3
3. Dates	3
4. Lieu	3
5. Inscription	3
6. Finance d'inscription.....	3
7. Annulation	3
8. Assurance	4
9. Repas	4
10. Médicaments.....	4
11. Droit à l'image	4
12. Responsable & personne de contact	4

1. Introduction

Pour la 1ère année, Gym Vaud met sur pied un camp d'athlétisme. Il s'adresse aux athlètes membres des sociétés FSG en leurs donnant la possibilité d'améliorer leur technique. D'autres activités sportives (piscine, fitness, jeux, sorties, ...) sont également au programme.

2. Participants

Les garçons et les filles âgés de 8 à 15 ans dans l'année (nés entre 2009 et 2016).

3. Dates

Du mardi 2 avril (09h00) au vendredi 5 avril (17h30) 2024.

4. Lieu

EspaceVal 2108 Couvet.
Rendez-vous directement sur place.

5. Inscription

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.gymvaud.ch -> divisions : athlétisme -> camps. Elles seront ouvertes jusqu'au 10 mars 2024. Attention, le nombre maximal de places est de 30 et un nombre minimum de 30 participants est requis pour que le camp puisse se dérouler. **L'annulation du camp est possible si ce nombre n'est pas atteint le 10 mars 2024.** Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Vous recevrez une confirmation par mail d'ici fin mars.

6. Finance d'inscription

La finance d'inscription du camp se monte à CHF 300.- pour les membres FSG. Elle comprend le logement, la nourriture, la location des infrastructures, les activités de loisir et l'encadrement par des moniteurs spécialisés. Les informations pour le paiement seront envoyées fin juin par email.

7. Annulation

Les inscriptions ont valeur d'engagement. En cas d'absence, les dispositions financières suivantes seront appliquées :

- En cas d'absence justifiée par la présentation d'un certificat médical (ou décès d'un proche) : remboursement de la totalité de la finance d'inscription.
- En cas d'annulation justifiée par écrit jusqu'à deux semaines avant le début du camp : remboursement des 2/3 de la finance d'inscription soit CHF 200.-
- En cas d'annulation justifiée par écrit dans un délai de deux semaines avant le début du camp : remboursement du 1/3 de la finance d'inscription soit 100.-
- En cas d'annulation à moins de 5 jours du début du camp ou en cas d'absence non excusée avant le début du camp : la finance d'inscription reste due à 100%

La somme non remboursée contribue à l'administration, à la rétribution des moniteurs engagés à l'avance et aux frais de repas déjà réservés.

Il ne sera consenti aucune déduction en cas d'arrivée tardive ou de départ prématuré.

8. Assurance

Chaque participant doit être assuré auprès d'une caisse accident. Conformément au règlement, les participants déclarés comme membre actifs FSG sont assurés auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents. En cas d'accident lors du camp, et si les encadrants du camp le juge nécessaire, une ambulance peut être appelée.

9. Repas

Les repas pris sur place sont préparés par des professionnels et sont équilibrés pour la pratique d'une activité sportive soutenue. Toutefois, si un participant devait avoir un régime alimentaire particulier (allergie, végétarien, etc.) il existe la possibilité de préparer un repas spécifique. Dans ce cas, merci de le mentionner lors de l'inscription.

10. Médicaments

Il est important de mentionner la prise éventuelle de médicaments lors de l'inscription. Pour les suivis spécialisés merci également d'en informer la responsable du camp par mail ou par téléphone dans le cours du mois de juin.

11. Droit à l'image

En inscrivant leur enfant au camp, les parents acceptent que d'éventuels enregistrements sonores ou visuels réalisés en rapport avec le camp, sur lequel leur voix et/ou leur image pourrait être reconnaissables, puissent être utilisés sans contrepartie d'aucune sorte par Gym Vaud ou par des tiers désignés par eux.

12. Responsable & personne de contact

Panarese Antonio
Rue Louis Ruchonnet 25
1337 Vallorbe

☎ 078/679.75.57

antonio.panarese@acvg.ch